



Comment annuler un bon de commande d'un véhicule u

Par Visiteur

Je suis allée j'ai Mercedes et j'ai fais une demande de financement par crédit bail donc j'ai signé un bon de commande. Mais le problème maintenant c'est que le financement a été refusé par eux et j'ai versé un acompte de 1500 Euros qui devait normalement être restituable à la livraison du véhicule et eux me disent que je ne recupererais pas cette acompte.Comment doisje faire ce n'est pas de ma faute si il ne me font pas le financement.Pourriez vous m'aidez . Je vous remercie.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Comment doisje faire ce n'est pas de ma faute si il ne me font pas le financement.Pourriez vous m'aidez
Si effectivement vous n'êtes pas fautive dans la non acceptation du financement vous devez pouvoir demander la restitution de cet acompte puisque vous vous désistez de votre demande non pas de votre propre volonté mais en raison du refus du crédit affecté.
Ceci étant est ce que le contrat mentionne que cette somme n'est pas restituable en cas de refus de financement?

Cordialement